
CASINOS EN LIGNE

L'intersyndicale FO - CGT - CFTC - CFE-CGC demande son inclusion dans les réunions de concertation

Les organisations syndicales FO - CGT - CFTC - CFE-CGC représentant les salariés des casinos et clubs de jeux en France ont écrit aux ministères et députés afin d'exprimer leur vive préoccupation et leur incompréhension face à l'absence de leur convocation et présence aux récentes réunions de réflexion collective sur l'autorisation des casinos en ligne.

Elles considèrent indispensable, pour assurer l'efficacité et l'équité de cette concertation, que tous les acteurs concernés par cette mesure soient intégrés aux discussions. Cette absence de dialogue avec les représentants des salariés menace une évaluation complète des conséquences, en particulier les effets préoccupants sur l'emploi et le tissu économique local.

Sans l'inclusion des organisations syndicales des salariés dans cette concertation, les impacts sociaux et économiques majeurs risquent d'être sous-estimés, voire négligés, au détriment des salariés dépendants de l'activité des casinos physiques.

C'est pourquoi l'Intersyndicale demande respectueusement à être incluse dans les prochaines réunions de concertation portant sur l'éventuelle autorisation des casinos en ligne. Sa présence garantirait une réflexion équilibrée et exhaustive, essentielle pour prendre en compte dès le départ les enjeux sociaux.

L'intersyndicale demeure fermement opposée à toute forme d'autorisation des casinos en ligne, qui constituerait une menace grave pour l'emploi, la stabilité économique et la cohésion sociale de nos territoires.

(Courrier intersyndical annexé)

Paris, le 13/11/2024

Contact presse pour FO :

**Claude FRANÇOIS, Secrétaire de la Section Fédérale
Casinos & Clubs de Jeux FO**

Tél. : 06 16 81 66 95 – casinos@fecfo.fr



Monsieur le ministre du Budget et des Comptes publics, **SAINT-MARTIN Laurent**
139, rue de Bercy 75572 Paris Cedex 12

Monsieur le Premier Ministre, **BARNIER Michel**
Hôtel Matignon 57 rue de Varenne 75700 Paris SP 07 France

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, **RETAILLEAU Bruno**
Place Beauvau 75800 Paris Cedex 08

Madame la ministre du Travail et de l'Emploi, **PANOSYAN-BOUVET Astrid**
Hôtel du Châtelet 127 rue de Grenelle 75007 Paris

Madame la Ministre déléguée chargée de l'Économie du tourisme, **FERRARI Marina**
139 rue de Bercy 75012 Paris France

Mesdames et Messieurs **les Députés de l'Assemblée nationale**
126 rue de l'Université 75 355 Paris 07 SP

Paris, le 07 novembre 2024

Objet : Demande de participation aux réunions concernant la concertation sur l'éventuelle autorisation des casinos en ligne

Monsieur le Ministre du Budget,

Les organisations syndicales représentant les salariés des casinos et clubs de jeux en France souhaitent, par la présente, exprimer leur vive préoccupation et leur incompréhension face à l'absence de leur convocation et présence aux récentes réunions de réflexion collective sur l'autorisation des casinos en ligne.

Nous considérons indispensable, pour assurer l'efficacité et l'équité de cette concertation, que tous les acteurs concernés par cette mesure soient intégrés aux discussions. Cette absence de dialogue avec les représentants des salariés menace une évaluation complète des conséquences, en particulier les effets préoccupants sur l'emploi et le tissu économique local.

En tant que représentants des salariés du secteur, nous pouvons apporter une expertise essentielle pour analyser l'impact de l'ouverture des casinos en ligne.

Nous sommes en mesure de démontrer que l'autorisation de ces plateformes entraînera des pertes d'emplois significatives dans les établissements de jeux physiques, où de nombreux postes seraient directement menacés par une concurrence déloyale, exacerbée par des coûts d'exploitation bien inférieurs dans les casinos en ligne.

Cette autorisation fragiliserait profondément les emplois des salariés, en particulier dans les territoires où les casinos physiques sont des employeurs majeurs et un soutien essentiel pour l'économie locale.

La mise en place des casinos en ligne aura également des répercussions profondes sur les ressources des collectivités locales et la santé publique, menaçant le cadre économique et social de nombreuses régions.

Sans l'inclusion des organisations syndicales des salariés dans cette concertation, ces impacts sociaux et économiques majeurs risquent d'être sous-estimés, voire négligés, au détriment des salariés dépendants de l'activité des casinos physiques.

C'est pourquoi nous demandons respectueusement à être inclus dans les prochaines réunions de concertation portant sur l'éventuelle autorisation des casinos en ligne. Notre présence garantirait une réflexion équilibrée et exhaustive, essentielle pour prendre en compte dès le départ les enjeux sociaux.

Nous demeurons fermement opposés à toute forme d'autorisation des casinos en ligne, qui constituerait, selon nous, une menace grave pour l'emploi, la stabilité économique et la cohésion sociale de nos territoires.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre du budget, l'expression de notre respectueuse considération.

Représentants des organisations syndicales des salariés des casinos et clubs de jeux

Michaël DA COSTA CGT
Tél : 06.20.56.32.01
m.dacosta@commerce.cgt.fr

Pierre Alain DURAT CFECGC-INOVA
Tél : 06.52.31.25.90
pierre-alain.durat@cfecgc-inova.fr

Claude FRANÇOIS FO
Tél : 06.16.81.66.95
Clonol68@gmail.com

Sylvain HECQUET CFTC
Tél : 06.20.89.46.15
sylhecquet@gmail.com